

Ligne directrice pour l'application de la norme EN 13094:2015 afin de respecter les prescriptions de l'ADR

La Norme européenne EN 13094 spécifie les exigences de conception et de construction des citernes métalliques à vidange par gravité destinées au transport de matières ayant une tension de vapeur ne dépassant pas 110 kPa (pression absolue) pour lesquelles un code-citerne avec la lettre "G" est donné au chapitre 3.2 de l'ADR.

Pour respecter les prescriptions de l'ADR, les modifications suivantes doivent être apportées à l'EN 13094 :2015.

1. Modification du 3.1, Termes et définitions

Supprimer la définition de pression maximale de service au 3.1.4.

2. Modification du 6.4, Conditions dynamiques

Au premier paragraphe du 6.4.2, remplacer "la pression maximale de service (P_v ou P_{ts})" par "la plus grande valeur de P_{ta} ou P_{ts} "

où P_{ta} est la pression statique (manométrique), en mégapascals (MPa).

3. Modification du 6.5, Conditions de pression

3.1 Modification du 6.5.1

Supprimer "c) 1,3 fois la pression maximale de service".

3.2 Modification du 6.5.2

Remplacer " $1,3 \times (P_{ta} + P_{ts})$ " par " $\max(0,2 ; 1,3 \times P_{ta\text{ eau}} ; 1,3 \times P_{ta})$ ".

4. Modification de l'Annexe A, A.5 Méthode de calcul – Note de calcul

4.1 Modification du A.5.2.2.1, Tableau A.2, Pressions

Remplacer N°2 "Pression maximale de service ^b, P_{ms} " par "Pression d'ouverture du dispositif de respiration, P_{ts} ".

Supprimer "^b P_{ms} est le maximum de P_{vd} , P_{ts} , P_d et P_r ".

4.2 Modification du A.5.2.2.2, Tableau A.3, Pression de calcul dans les conditions de service

Aux 4, 5, 6 et 7, remplacer " P_{ms} " par " P_{ts} ".

4.3 Modification du A.5.6.2.1.2, Contrainte de traction due à la pression lors du transport

Au a) Force, remplacer " P_{ms} " par " P_{ts} ".